

# PRÉVOYANCE

## 1 CHEF D'ENTREPRISE SUR 2 EN FRANCE N'EST PAS ASSURÉ. ET VOUS ?

Que vous soyez en entreprise individuelle, gérant majoritaire, président de SASU ou libéral, le cabinet YP COURTAGE Yvelise PEIRO a négocié pour vous et en accord avec votre Fédération FEDESAP, un produit complet et packagé pour couvrir le chef d'entreprise en cas d'accident, de maladie et de décès.

**Exemple d'offre pour Charles,**  
40 ans, Entreprise services  
à la personne, marié, 3 enfants :

Capital décès : **117 684 €**

Garantie arrêt de travail : **107,50 €/jour**

Garantie invalidité totale : **39 228 €/an**

Budget : **77,28 €/mois**



**-50% pour les moins de 30 ans inclus.**



**Aucune sélection médicale**



**Adhésion en ligne  
et immédiate**

**YVELISE PEIRO EST À VOTRE ÉCOUTE  
POUR VOUS PROPOSER UNE ÉTUDE PERSONNALISÉE.**

Yvelise PEIRO

Ligne directe : 04.30.38.38.38 - [ypeiro@ypcourtage.fr](mailto:ypeiro@ypcourtage.fr)

Portable : 06.67.20.50.19 - [ypcourtage@gmail.com](mailto:ypcourtage@gmail.com)



**Fédésap**

Fédération Française  
des Services à la Personne et de Proximité

## SANTÉ

# SUITE À LA RÉFORME DES CONTRATS RESPONSABLES, VOUS ÊTES MOINS BIEN REMBOURSÉ

- Sur les consultations de certains médecins
- Sur le poste optique

Le Cabinet YP Courtage Yvelise PEIRO a négocié pour vous et en accord avec votre Fédération FEDESAP, une offre santé composée de 4 niveaux de garanties avec une fiscalité optimisée pour vous faire bénéficier :

- de remboursements élevés pour les médecins non adhérents au CAS
- et d'un équipement optique tous les ans (au lieu de tous les 2 ans).

**YVELISE PEIRO EST À VOTRE ÉCOUTE  
POUR VOUS PROPOSER UNE ÉTUDE PERSONNALISÉE.**

Yvelise PEIRO  
Ligne directe 04 30 38 38 38 - [ypeiro@ypcourtage.fr](mailto:ypeiro@ypcourtage.fr)

*Depuis le 01/01/2017, le CAS est remplacé par l'OPTAM et l'OPTAM CO*



SASU YP COURTAGE au capital de 5000 €, enregistrée au RCS du Nîmes sous le n°534939780, représentée par son PDG, Me Yvelise PEIRO, immatriculée à l'ORIAS 1 rue Jules Lefebvre 75311 PARIS CEDEX 09 – tél : 01.53.21.51.70 sous le n°12066919 (consultable sur [www.oriass.fr](http://www.oriass.fr)) en qualité de Courtier d'assurance ou de réassurance (COA) depuis 10/2011. Sous le contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution), 61 rue Taibout 75436 PARIS CEDEX 09. Tél : 01.49.95.40.00 courriel : [info-clientele@acpr.banque-france.fr](mailto:info-clientele@acpr.banque-france.fr)



CIPRÉS Assurances - 37, rue Anatole France - 92532 Levallois-Perret cedex - SAS au capital de 1 208 944 € - SIREN 552 068 199 - N° ORIAS : 07 000 398 - [www.oriass.fr](http://www.oriass.fr) Sous le contrôle de l'ACPR, Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 61, rue Taibout 75436 Paris cedex 09 - [www.acpr.banque-france.fr](http://www.acpr.banque-france.fr) Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière conformes au code des assurances